

## Information concernant les examens professionnels supérieurs dans le domaine de la consultation parents-enfants État actuel et perspectives

*Juin 2020*

---

### Situation de départ

L'Association suisse des consultations parents-enfants (ASCPE), ensemble avec OdASanté et Savoirsocial, sont les porteurs du projet d'examens professionnels supérieurs (EPS) en consultation parents-enfants. L'EPS débouche sur un diplôme fédéral de niveau tertiaire et permet ainsi de renforcer notre domaine de spécialisation. Au cours d'un processus sur plusieurs années, un groupe de pilotage et un groupe de travail, composés d'une manière interdisciplinaire et supra-régionale, ont élaboré le règlement d'examen EPS et les directives qui s'y rapportent.

### État actuel et perspectives

De fin 2019 au printemps 2020, un sondage a été effectué au sujet du règlement d'examen EPS et des directives auprès des membres des associations porteuses du projet et d'autres acteurs intéressés dans toutes les régions linguistiques. Sur la base des résultats obtenus, le règlement d'examen et les directives sont actuellement en train d'être affinés. La prochaine étape consistera à transmettre les documents au secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour un examen de leur contenu (prévu au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, sous réserve de contre-temps). En parallèle, les associations porteuses du projet travaillent à la mise en place des structures nécessaires pour l'EPS (conférence des porteurs de projet, commission de surveillance de la qualité, secrétariat d'examen, etc.).

### EPS et cours préparatoires : mise en œuvre dans les différentes régions linguistiques

Étant donné qu'il s'agit d'un examen fédéral, il doit impérativement être proposé dans les trois langues nationales, allemand, français et italien, dès qu'une demande se manifeste. Il s'agit également de prendre en considération la réalisation de modules de cours préparatoires. Pour pouvoir se présenter à l'examen, les spécialistes doivent avoir suivi un certain nombre de modules (ou prouver une équivalence en qualification). Fondamentalement, les modules de cours peuvent être proposés par toutes les institutions cantonales de formation, centres de formation, associations professionnelles ou prestataires privés dans le domaine de la formation. La situation actuelle dans les différentes régions linguistiques se présente de la manière suivante :

Suisse alémanique : le centre de formation continue Careum à Aarau, propose actuellement des études postdiplôme (EPD) en consultation parents-enfants. Depuis quelque temps déjà, ce centre a décidé qu'il voulait à l'avenir proposer les cours de préparation à l'EPS. Sur le plan de la forme et du contenu, la transition des modules EPD actuels aux modules EPS a déjà été préparée. Le premier cycle de 5 modules

de formation démarrera à Careum en mai 2019. Il permettra d'acquérir les savoirs et compétences nécessaires pour l'EPS.<sup>1</sup>

Suisse romande : plusieurs formations continues s'adressant entre autres aux professionnels-les de la consultation parents-enfants existent actuellement en Suisse romande. Il s'agit notamment du « DAS en santé de l'enfant, de l'adolescent et de la famille » de la Haute École de Santé de Genève ou du « CAS Périnatalité et petite enfance » de l'Université de Lausanne. Les discussions se poursuivent sur la possibilité et la forme d'un éventuel cycle de cours en préparation à l'EPS par un prestataire en Suisse romande.

Suisse italienne : il n'existe à l'heure actuelle pas de formation continue spécifique pour le domaine de la consultation parents-enfants en Suisse italienne. Les discussions se poursuivent sur la possibilité et la forme d'un éventuel cycle de cours en préparation à l'EPS par un prestataire en Suisse italienne.

---

<sup>1</sup> La certification finale des modules doit encore être approuvée par la commission de surveillance de la qualité.